

Drs J. CAPRON - F. EL RODY - JP. LAUTOUR - M. OULD KADA - S. SAULT - M. TORRENT
DR R. KHETTOU – DR V. DUMAS-FORET



Centre d'Imagerie médicale et Scanner privé de Fontainebleau :

4, rue Anne Marie Javouhey – 77300 FONTAINEBLEAU

IRM Fontainebleau - Nemours :

1, Bis Rue Lagorsse - 77300 FONTAINEBLEAU

Scanner de Nemours :

15 Rue des Chaudins - 77140 NEMOURS

IRM de Montereau – Fontainebleau :

6, avenue du Général De Gaulle - 77130 MONTEREAU FAULT YONNE

TEL : 01.64.22.28.87

TEL : 01.64.22.28.87

TEL : 01.64.28.04.65

TEL : 01.64.22.28.87

TEL : 01.64.70.00.85

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE FRANKLIN ROOSEVELT

Radiologie, Cone-Beam, Echographie, Echographie obstétricale, 3D, Ostéodensitométrie, Dépistage organisé des maladies du sein, Mammographie numérique 3D tomosynthèse, Angio-mammographie, Biopsie mammaire, Mammotome®

25/27 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 77210 – AVON Fax : 01.64.70.27.75 Tel : 01.60.72.34.80 - 01.64.22.07.07

Mammographie bilatérale

Arrêté du 2 octobre 2008 fixant le seuil prévu à l'article L 1111-3 du Code de la Santé Publique

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du 1^{er} septembre 2018, nous vous informons que le montant de nos honoraires pour votre examen pourra être de 125 euros à titre indicatif.

Comprenant :

1. Le tarif de l'acte fixé par la Convention Nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'Assurance Maladie et ses annexes approuvées par arrêté et les majorations éventuelles prévues par la Convention, soit 66.42 euros.

2. Le dépassement d'honoraires fixé à 58.58 euros.

Nous vous informons également que si, au décours de la réalisation de l'acte, des investigations supplémentaires s'avèrent nécessaires pour la réalisation d'un diagnostic de qualité, celles-ci seront réalisées et facturées.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations distinguées.

Examen prévu :

Fait à FONTAINEBLEAU, le

En deux exemplaires pour chacune des deux parties.

Le médecin

Le patient